

Sujet : [INTERNET] bois de bramard

De : sandra cottier <besoinde43240@gmail.com>

Date : 21/05/2022 22:20

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

bonjour

je ne suis pas contre la création d'usine loin de là, mais je pense qu'à l'heure actuelle, il serait plus judicieux de préserver des espaces naturels, des zones humides, et des forêts.

ces espaces "sauvages" sont à respecter et à protéger c'est ce qu'il faut léguer à nos enfants et aux générations futures.

On nous parle de réchauffement climatique, de préservation de l'environnement et avec ce projet, vous allez à l'encontre de tous les recommandations pour essayer de limiter le réchauffement climatique, alors oui je m'oppose à l'industrialisation du bois de Bramard.

merci de m'avoir lu.

cdlt

sandra cottier